



Sortir de la crise ensemble!

Le Canada traverse présentement une très grave crise. Il y a des fermetures d'entreprises dans toutes les régions et un ralentissement marqué de l'économie. Des gens perdent déjà leur emploi et d'autres, nombreux, vont aussi se retrouver au chômage.

À une autre époque, au moment de la grande crise, le gouvernement fédéral a mis en place un régime d'assurance-chômage afin de répondre aux besoins des gens, des travailleurs et travailleuses et de soutenir l'activité économique. Ce régime a été bonifié tout au long des décennies suivantes. Ainsi, avant 1990, le régime d'assurance-chômage protégeait plus de 80 % des travailleurs sans emploi.

Aujourd'hui, à la suite d'une série de modifications du régime, le ratio prestataires/chômeurs est tombé à environ 50 %. De nombreux travailleurs n'ont plus accès au régime, même s'ils y ont cotisé. Le taux et la durée des prestations ont aussi sérieusement diminué.

De ce fait, la caisse de l'assurance-emploi a enregistré des surplus accumulés de plus de 57 milliards de dollars. Le gouvernement fédéral s'est non seulement complètement retiré du financement du régime de l'assurance-emploi, mais il a aussi pris possession de ces surplus. Seuls les employeurs et les travailleurs financent le régime.

Le Canada entre donc, à la suite de ces compressions, en récession sans un régime adéquat de protection du revenu des chômeurs. Le droit à la protection de son revenu lorsque le chômage frappe est pourtant une question de dignité humaine. Le maintien du revenu des chômeurs est aussi une condition essentielle au maintien de l'activité économique dans toutes les régions. Beaucoup de travailleuses et de travailleurs âgés qui perdent leur emploi n'arriveront plus jamais à réintégrer le marché du travail. Ils ont aussi besoin d'une passerelle pour se rendre à la retraite.

L'amélioration de l'assurance-emploi est un enjeu de solidarité sociale.

Par la signature de la présente déclaration, nous nous joignons au consensus qui s'exprime partout au Canada pour réclamer d'urgence une révision du régime de l'assurance-emploi visant, entre autres :

- ➔ Une plus grande admissibilité aux prestations;
- ➔ Une augmentation du taux d'indemnisation;
- ➔ L'abolition du délai de carence;
- ➔ L'assurance d'une sécurité du revenu pour les travailleurs âgés.

Nous endossons ces demandes et demandons au gouvernement fédéral d'agir en ce sens dans les plus brefs délais.



Ce ____ jour de _____ 2009

(nom)

(organisation)

